

TARIFS pour 2010/2011

pour application au 1^{er} Septembre 2010

	Adultes	Jeunes	Sociétés	A partir du
PART FFT (1)	40 €	21 €	80 €	
PART LIGUE	15,00 €	8,00 €	25,00 €	01/09/2010
PART SUBVENTION CDST Aisne - Oise - Somme (2)	5,00 €	5,00 €		01/09/2010
LICENCE Aisne - Oise - Somme	60,00 €	34,00 €		01/09/2010
COTISATION SOCIETE			105,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT 10 M	11,00 €	8,00 €	8,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT Chpt de France de Club 10 Mètres			50,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT Chpt de France de Club Ecole de Tir			30,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT Chpt de France de Club 25/50 Mètres				01/09/2010
ENGAGEMENT CIBLE MOBILE 10 M	11,00 €	8,00 €	8,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT 25/50 M	11,00 €	8,00 €	8,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT 60+40+40	15,00 €	15,00 €	15,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT ECOLE DE TIR		6,00 €	8,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT ARMES ANCIENNES	11,00 €	8,00 €	8,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT T.A.R.	11,00 €	8,00 €	8,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT 200/300 M	15,00 €	8,00 €	8,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT SILHOUETTES METALLIQUES	11,00 €		8,00 €	01/09/2010
ENGAGEMENT ARMES LISSES	30,00 €	20,00 €	15,00 €	01/09/2010

NB = (1) TARIFS FIXES PAR LA FFT / (2) TARIFS FIXES PAR LES CDST = Modification indépendante de la Ligue

INDEMNITE KILOMETRIQUE (sauf AG)	0,35 €	par véhicule sans passager	01/09/2010
INDEMNITE KILOMETRIQUE (sauf AG)	0,45 €	par véhicule avec passager mandaté	
DEPLACEMENT / MATCH AMICAL	25,00 €	déplacement et repas par tireur convoqué	
FORFAIT Location d'un stand de tir pour formation	100,00 €	1 journée	
FORFAIT Location d'un stand de tir pour formation	50,00 €	1/2 journée	
INDEMNITE NUIT frais réels MAXI	45,00 €	Avec justificatifs	01/09/2010
INDEMNITE REPAS frais réels MAXI	20,00 €	Sans justificatifs	01/09/2010
LOCATION INSTALLATION / CHAMPIONNAT	115,00 €	non déductible de la recette	
GARANTIE DE RECETTE / CHAMPIONNAT	305,00 €	pour un programme complet et sur justificatifs (3)	

NB = (3) pour réaliser un programme complet les sociétés organisatrices se chargent de la location d'un stand complémentaire sinon proportionnel à l'importance du programme organisé (nb de disciplines et nb de licenciés)